



CRILAN INFORMATIONS

Association agréée au titre de la défense de l'environnement

N°48

2ème semestre 2012

www.crilan.fr

SOMMAIRE:

ÉDITO :

P. 3 : *L'après*

*Fukushima , Areva
Land, un an après...*

P.4 : *Une nouvelle liaison
électrique avec JERSEY*

•P.5 : *Tchernobyl Day à
Flamanville. J.C. Bossard,
invité ...*

•20 mai 2012 : *Assemblée
générale du CRILAN*

•P.6 -7-8-9: *Notre dossier
sur la lutte contre La THT
COTENTIN MAINE, liée à
l'EPR de FLAMANVILLE*

P.10: *Hollande et le Niger*

P.11 : *Coup dur pour l'EPR
américain- Arrivée de
déchets italiens*

P.12 *Brèves,*

Agenda

Pour

Adhérer...

DOSSIER:
La lutte contre
la THT
Cotentin Maine.

LAVAL

**manifestation
13 octobre - 14h
place de la mairie**

**Arrêt immédiat des
chantiers EPR et THT**

**Changeons d'ère
Sortons du nucléaire**

SDN53 07 86 67 25 93
sdn53@hotmail.fr

Infos sur
www.sortirdunucleaire.org
www.sdn-rennes.org

EDITORIAL :

Dans son discours d'ouverture de la conférence gouvernementale, F. HOLLANDE n'a en fait avancé rien de nouveau en ce qui concerne le Cotentin nucléaire.

→ Continuent l'extraction du plutonium par AREVA NC à la Hague, l'entreposage de l'équivalent de plus d'une centaine de coeurs de réacteurs dans les piscines de l'usine, couvertes comme de simples hangars, vulnérables aux accidents comme aux attentats, le stockage de déchets, vitrifiés ou non.

→ Continue la construction du réacteur prototype EPR, prévu pour durer 60 ans, malgré malfaçons, surcoûts et retard de quatre ans au moins, piètre vitrine commerciale à l'international.

L'arrêt des vieux réacteurs de Fessenheim, annoncé pour fin 2016, au moment de la mise en marche prévue pour l'EPR **ne signifie nullement une sortie du nucléaire** même programmée et lointaine...

IL ne mène même pas sur le chemin de la réduction annoncée de 75 à 50% de la

part du nucléaire dans la production française d'électricité dans les 20 ans à venir.

Certains écologistes, associatifs comme politiques, se sont félicités de cette décision refusant de voir ces évidences et l'envers du décor, au risque de laisser accréditer l'idée que leurs dirigeants semblent plus soucieux de leur avenir institutionnel que de leurs convictions d'origine et de celles de leurs sympathisants.

→ Continue la construction des couloirs de lignes Cotentin Maine vers les Pays de Loire du Premier Ministre, même si la justice vient de donner gain de cause à des agriculteurs de Montabot, victimes de voie de fait de la part de RTE, même si des militants locaux, socialistes, écologistes, et anti-THT revendiquent toujours une étude épidémiologique quant aux effets électromagnétiques de lignes 400 000 volts.

Dans la Manche nucléarisée, pour le nouveau gouvernement, le changement, ce n'est pas

pour maintenant ! S'y perpétue le développement d'un modèle énergétique à hauts risques environnementaux, et sanitaires, centralisateur, autoritaire, brutal, dont les événements du Chefresne et de Montabot (voir notre dossier) sont la parfaite illustration.

Il nous contraint, plus que jamais depuis la catastrophe de Fukushima, toujours en cours, aux actions continues de harcèlement et/ou de masse.

C'est pourquoi le CRILAN appelle à la manifestation de LAVAL, le 13 OCTOBRE, à partir de 14 heures. Un car est prévu au départ de CHERBOURG, à 10 heures, parking Sernam derrière la gare SNCF.

D.A.

N.B. Ce journal d'information est particulièrement destiné à nos adhérents et sympathisants hors région ou étrangers ou qui sont réfractaires à internet. IL retrace les moments forts des derniers mois militants de l'association. Pour les autres, notre site :

www.crilan.fr

Dessin de Plantu pour le Monde



L'après Fukushima à AREVA-LAND... Un an après...

Moment fort à Flamanville, où se construit un réacteur EPR, dans un des fiefs du nucléaire français, face à l'usine de retraitement-extraction du plutonium de la Hague : 200 personnes sont venues en cet après midi du dimanche 11 mars 2012, premier anniversaire de la catastrophe de Fukushima partager le témoignage d'Haruko Boaglio, enseignante japonaise qui a dû quitter MIHARU, à 45 Km de la centrale, le 11 mars 2011, avec son mari et leur fillette de 3 ans .

“Je veux témoigner pour mes proches, mes amis et tous ceux qui sont restés avec la peur au ventre, dans un état de stress permanent, au rythme des répliques très fréquentes...” “ Le soir-même, nous avons quitté Miharu, nous avons tout abandonné, nos affaires, notre vie. Cette décision a été difficile à prendre. Nous avons vécu une semaine de panique et de confusion. Un cauchemar ! Une semaine après le Tsunami, nous avons finalement décidé de prendre un avion de rapatriement affrété par l'ambassade de France” “ ça me fait du bien de parler. Mais surtout, c'est important pour moi de rafraîchir les mémoires. Les médias commencent à oublier Fukushima, beaucoup de monde pense que l'affaire est réglée. Or, ce n'est pas fini. Les conséquences sanitaires et environnementales vont peser pendant de nombreuses années. (...) Conscients des effets des radiations sur la santé, les habitants vivent dans un état de stress permanent”...



Haruko, lors de sa prise de parole à la salle des fêtes de Flamanville, le 11 mars 2012

Haruko, à l'aide de graphiques a ensuite expliqué les manipulations des autorités pour monter les seuils de tolérance. Son intervention, longuement applaudie, a dû être écourtée pour des raisons de transport, frustrant de nombreuses personnes qui auraient aimé continuer à échanger.

Pierre Barbey a pris le relais en faisant une analyse du déroulement de la catastrophe encore en cours et des relevés de la radioactivité effectués par l'ACRO. Puis Didier ANGER pour le CRILAN est revenu sur les risques de l'accident majeur dans les installations nucléaires françaises.

Aujourd'hui, la surdité des principaux dirigeants politiques français sous influence de la pieuvre nucléaire montre leur déconnexion de la réalité ressentie par les populations, au Japon, comme ailleurs (Voir ci-dessous). Notre avenir n'est pas dans leurs mains mais dans notre mobilisation!

Comme en écho, ce message d'une autre enseignante, française celle là, reçu le soir même de la réunion, sur le site du CRILAN, organisateur de cette réunion-débat, avec le soutien de la coordination antinucléaire de Basse Normandie:

“ Merci pour cette conférence en ce jour anniversaire qui fait frissonner le monde. Depuis toujours je suis révoltée par ce que représente le nucléaire, mais on me prenait pour une marginale, ou le sujet était tabou, surtout ici où toutes nos connaissances travaillent sur ces deux pôles explosifs. J'ai entendu de gens très cultivés et sensés “ Barre toi si ça te dérange tant que ça ! “ mais c'est toute la France qui est en danger !

Contente d'avoir assisté donc cet après midi à cette réunion, mais attristée de n'y retrouver aucune connaissance. Toutefois des amis faisaient la chaîne humaine en vallée du Rhône et cette solidarité m'a redonné espoir. Depuis que j'habite ici, (15 ans) pas un jour sans penser au nucléaire. Cette année, j'ai arrêté mes fonctions d'enseignante. Ma hantise était cet ordre en cas d'alerte: ne pas rendre les enfants à leurs parents, ce que je n'aurais pu faire évidemment. Merci à vous, merci à l'ACRO pour son travail, merci à votre amie japonaise .”



UNE NOUVELLE LIAISON ÉLECTRIQUE 90 000 VOLTS ENTRE LA FRANCE ET JERSEY...

Le projet d'une troisième liaison électrique sous marine de 90 000 volts entre la France et Jersey a donné lieu au mois de juillet 2012 à une enquête publique.

Le CRILAN a fait parvenir ses observations au commissaire enquêteur:

Il est paradoxal que les îles, souvent si soucieuses de leur autonomie n'aient pas l'intention de se doter de réelles solutions locales décentralisées dont les risques n'ont rien de comparables à ceux du projet choisi.

"Nous vous demandons de donner un avis défavorable au projet d'installer une troisième ligne électrique de 90 000 volts vers JERSEY depuis la France (Périers, lieu de dispatching de la ligne Cotentin-Maine, liée à la construction du réacteur EPR de Flamanville), partie terrestre et partie sous-marine conjointes pour les raisons principales suivantes :

1. Bien que les îles anglo-Normandes s'en dispensent souvent, les exigences européennes en matière de production d'électricité sont essentiellement aujourd'hui dans le développement des énergies renouvelables(sans oublier les économies d'énergie);

2. Le refus de JERSEY de se doter d'éoliennes, productrices d'électricité sur son propre territoire ne peut se justifier par des risques qui leur seraient liés et par l'absence hypothétique de risques liés au nucléaire.

a) Le risque accidentel, avéré depuis Tchernobyl et Fukushima, n'est pas exclu en Cotentin, à la centrale nucléaire de Flamanville déjà productrice d'électricité pour les îles anglo-Normandes et où se construit le prototype nucléaire EPR.

b) La gestion des combustibles irradiés sur le site de Flamanville et à l'usine de la HAGUE rend le golfe Normano-Breton, donc les îles, sensible aux attentats du type 11 septembre 2001 (Survol avéré de lignes aériennes).

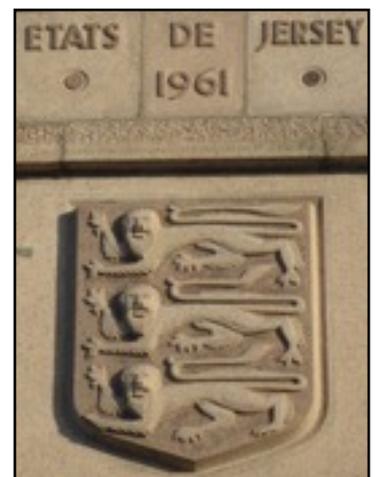
c) Les rejets liquides et gazeux, radio-actifs et chimiques, en fonctionnement non accidentel, touchent l'ensemble de la Région, au gré des courants et des vents, quelles que soient les limites nationales.

3. Les coûts du KW nucléaire évoqués actuellement devront être ré-évalués d'au moins 50% d'ici 2020 (cf rapport du Sénat), compte tenu des coûts recherche, investissements, relance pour la construction de nouveaux réacteurs, allongement de la durée de vie des réacteurs existants et remplacement de pièces usées et défectueuses aussi importantes que les générateurs de vapeur, démantèlement, stockage des résidus et déchets. Ils sont si importants qu'ils atteignent les niveaux du coût éolien, qui eux, proportionnellement diminuent. De plus, le coût de la mise en place des câbles de liaison maritime et terrestre est à ajouter.

Tout ceci aurait dû être pris en compte pour justifier du choix effectué pour fournir l'électricité aux îles , en toute transparence et sans tromperie.

4° Enfin , pour l'avenir, le Nord Cotentin, avec EDF, envisage d'avoir recours aux fortes marées et aux forts courants du Raz BLANCHARD entre les îles et la côte Normande pour développer la production d'électricité par hydroliennes. Pourquoi les îles ne s'associent-elles pas à un tel projet innovant?

Il est paradoxal que les îles, souvent si soucieuses de leur autonomie n'aient pas l'intention de se doter de réelles solutions locales décentralisées, dont les risques n'ont rien de comparables à ceux du projet choisi.



26 AVRIL 2012 : TCHERNOBYL DAY à FLAMANVILLE... Invité : Jean-Claude BOSSARD, MAIRE DU CHEFRESNE

Le CRILAN, avec le soutien de la coordination antinucléaire Bas Normandie, a appelé à un rassemblement militant le jeudi 26 avril 2012, devant la stèle aux irradiés inconnus, d'ici et d'ailleurs, à DIÉLETTE, le port de FLAMANVILLE. L'invité était Jean-Claude BOSSARD, alors maire du Chefresne. *(Ci-contre, s'adressant aux militants)*

- Juste avant l'élection présidentielle de 2007, le pouvoir politico-industriel d'État commençait les travaux de l'EPR de Flamanville. Des militants avaient alors occupé un pylône, à quelques centaines de mètres, pour protester contre cette pratique du fait accompli. C'est une fois de plus cette même politique de la force et non de l'état de droit



que ce même pouvoir nucléaire continue d'imposer dans des circonstances comparables.

- Des militants, des riverains résistent : au CHEFRESNE, ils ont occupé les cimes d'arbres que RTE veut araser, plus de 4 ans avant l'éventuelle mise en service de l'EPR.

Malgré les dénégations de RTE, il était important ce 26 avril à Diélette de réaffirmer que cette ligne Cotentin-Maine est directement liée à la construction de l'EPR.

C'est pourquoi Jean-Claude BOSSARD, impliqué dans la lutte est venu faire le point sur cette dernière devant les militants *(et les forces de gendarmerie...)*



La stèle aux irradiés, face au port de Diélette, à Flamanville, surmontée d'un plot en verre de la ligne THT Cotentin, symbolisant le lien entre L'EPR et ses lignes.

20 MAI 2012 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CRILAN

Moment convivial que ce repas pris en commun avant l'assemblée générale qui s'est tenue à la ferme des cinq saisons à Flamanville, nous permettant de mieux accueillir les nouveaux qui ont apprécié la "teurgoule et le beire"...

L'assemblée s'est ouverte à 14H30 : 86 adhérents étaient présents ou représentés.

Le rapport moral a été voté à l'unanimité des présents. Il a porté notamment sur la présence de l'association dans les commissions locales d'information auprès des installations nucléaires, des assemblées Inter CLI, sur la mission d'information de l'association: conférences, animation auprès de lycéens, étudiants, journalistes français et étrangers. Un point a été également fait sur les actions juridiques en cours.

Nous comptons cette année **115 adhérents individuels.** (Sans compter ceux des associations adhérentes en tant que telles)

Ces adhérents habitent pour **60%** la Manche, **73%** la région de Basse Normandie, pour **26%** le reste du territoire national et **1%** l'étranger.

Le trésorier a présenté le rapport financier. Le Conseil d'administration compte (après élection, ré-élection du tiers sortant) toujours **14 membres, 5 femmes, 9 hommes.**

Le bureau reste inchangé.

Les documents de l'assemblée générale 2012 sont sur le site. Ils peuvent être envoyés à tout adhérent qui en fait la demande.

Par le passé, vous avez été sympathisant ou adhérent de l'association ou vous manifestez votre intérêt pour la lutte anti-nucléaire. LE CRILAN devra présenter une demande de renouvellement d'agrément en juin 2013. Une façon de l'aider à franchir ce cap est d'adhérer, si vous ne l'avez déjà fait, et si vous jugez son action utile.

DOSSIER : LES LUTTES CONTRE LA THT COTENTIN MAINE, INDISSOCIABLES DE CELLES CONTRE L'EPR

1. Naissance des associations et des divers comités...

Les opposants au projet EPR ont toujours su que le point faible d'EDF et d'AREVA, son véritable promoteur, était la construction d'un nouveau et long couloir de lignes THT de 400 000 volts dit Cotentin Maine, jusque vers les Pays de Loire, qui s'avérerait nécessaire pour transporter l'électricité du nouveau réacteur, la fin de la construction de ce dernier étant prévue alors pour...2012.

C'est sans doute pourquoi, l'association PROFLAM, dirigée par le responsable local de TPC (Travaux publics du Cotentin) liée aux GTM (Grands travaux de Marseille), constituée par la CCI, la chambre des métiers, par l'union sacrée de nombreux élus de Droite comme de Gauche du Nord Cotentin (dont l'actuel ministre Cazeneuve), par des syndicalistes du nucléaire, avait fait appel au Manchot Pascal Férey, responsable national à l'environnement de la FNSEA pour en être le vice-président et mieux faire avaler l'anaconda aux agriculteurs.

C'est aussi pourquoi le CRILAN, qui ne pouvait plus occuper les terrains et l'arrivée au site de Flamanville comme il l'avait fait pendant le mois de février 1977 pour les premiers réacteurs de la centrale aujourd'hui propriété d'EDF, enclos, protégés par des Flics et des barbelés, appelait dès janvier 2004, à la création du "collectif régional l'EPR, Non Merci ! Ni ailleurs, Ni ici !".

Dès ce moment, des militants du collectif ont sillonné la Mayenne, l'Ille et Vilaine, le Calvados et la Manche pour mobiliser les populations. Tandis que notamment François Dufour de la confédération paysanne, Michel Lemosquet, André Robinard du COEDRA attiraient l'attention sur les risques inhérents aux effets électro-magnétiques sur les élevages et les personnes, Didier Anger dénonçait les risques liés à l'industrie nucléaire, à l'EPR, inutile, coûteux, dangereux et Michel Frémont évoquait les économies d'énergie et les alternatives,

renouvelables et décentralisées, créatrices d'emplois pérennes pour un même coût. Les réunions se terminaient toutes par un appel à la création de comités locaux autonomes -d'où leur diversité stratégique. Plusieurs dizaines ont vu ainsi le jour au cours des mois qui suivaient. Naissaient alors "Branchés autrement", "Sée Volt face", "Percy sous tension", "le Mortainais sous 400 000 volts", "Marais sous tension" "Pas de THT sur les pommiers", "Tessy sous tension" etc"

Cette mobilisation est particulièrement manifeste dans les départements concernés ou limitrophes : la Manche, bien sûr, mais aussi la Mayenne, l'Ille-et-Vilaine, le Calvados et l'Orne, (33 associations) où des réunions publiques contre la ligne THT, souvent dans des chefs lieux de canton, connaissent un véritable succès. Ces associations se

sont fédérées départementalement puis régionalement : naissent "Manche sous tension", "Ille et Vilaine sous tension," "Mayenne survoltée". Des conseils municipaux se prononcent contre l'EPR et sa ligne THT. Une coordination des élus opposés à la THT se crée ; plus tard, une association de riverains. Des manifestations sont organisées dans les départements. À Villedieu-les-Poêles, 2500 habitants, l'association locale "Branchés autrement," appelait au bout de trois mois d'existence, le 18 mars 2006, à une manifestation qui rassemblait 1200 personnes ; puis c'est en octobre de la même année, 3500 manifestants à ST Hilaire du Harcouët, 4000 à Mortain le 31 janvier 2009 dans la Manche, 7000 à Ernée en Mayenne.

C'est donc non en concurrence mais en complémentarité avec la lutte contre l'EPR, menée par le collectif régional "l'EPR, non merci!Ni ailleurs, ni ici" que se développe la lutte anti-THT. Nous savions qu'elle serait dure : le gang du nucléaire ne pose pas seulement des problèmes à l'environnement, à la santé publique, mais aussi à la démocratie à laquelle il préfère l'autoritarisme et la violence d'État. Il s'est ici toujours appuyé, en milieu rural sur le syndicalisme officiel co-gestionnaire.

La THT COTENTIN MAINE EN CHIFFRES...

- 163 kilomètres
- 4 départements traversés soit 64 communes
- 420 pylônes
- 1 M€ Taxes pylônes perçues par l'ensemble des communes situées sur le tracé

- coût total: 343 millions d'euros, comprenant
- 200 millions d'euros pour la construction de la ligne
- 47 millions d'euros pour la construction des deux postes électriques,

C'est aussi, dans la bande des 100 mètres :

- 124 habitations concernées,
- 84 avis de domaines reçus,
- 67 demandes de rachats,
- 49 rachats actés chez le notaire

DOSSIER / 2. Des actions multiples, des plus légales aux plus inventives ou spectaculaires menées par des acteurs les plus divers pendant plus de 6 ans ...

ENQUÊTE
CITOYENNE / ENQUÊTE
ÉPIDÉMIOLOGIQUE

L'enquête « **Vivre avec une ligne THT ?** », commanditée par la Coordination interrégionale Stop-THT au Criei-rem (Centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques) a pour objectif de déterminer la **qualité des conditions de vie des personnes à proximité des lignes Très Haute Tension**. Les réponses de 2 868 personnes exposées, réparties dans une zone d'1 km de part et d'autre de plus de 250 km de lignes THT, ont été analysées comparativement à celles de 976 personnes non exposées. **Sans surprise, RTE a exprimé "de vives réserves" aux conclusions de cette enquête**

Par contre, **L'enquête épidémiologique réclamée depuis 2006 par riverains, élus, conseil général et Régional et et ordonnée par le Tribunal de Coutances n'est toujours pas à l'ordre du jour !-**

LE ROULEAU COMPRESSEUR SE MET EN MARCHÉ...

- **4 mai 2006**, la poursuite du projet d'EPR sur le site de Flamanville est décidée par EDF.
- Dans la foulée, " **Concertation préalable**" en 2006-2007 à propos de la THT.
- **7 avril 2008**, le ministère de l'environnement valide le fuseau de "moindre impact"
- **Enquête publique : 2 juin-17 juillet 2009**
- avis favorable de la commission d'enquête qui préconise pourtant une enquête épidémiologique...
- **Déclaration d'utilité publique: 27 juin 2010**
- **Début des travaux : 17 janvier 2012**
- **Fin prévue pour décembre 2012.**

A chaque étape du processus administratif des actions diverses sont menées par des acteurs aussi divers:

- Une trentaine de communes situées sur le tracé prennent un arrêté municipal interdisant les travaux de construction de la ligne tant que la preuve n'aura pas été rapportée de son innocuité sur les humains et les animaux. **Le tribunal administratif de Caen annule ces arrêtés pour 15 communes** (excepté pour le Chefresne, délai dépassé).
- Le collectif STOP THT, diverses associations dont le CRILAN, déposent des recours devant le Conseil d'état, recours qui ne sont pas encore jugés aujourd'hui ; la ville de VITRÉ(35), dirigée par l'ex- Garde des Sceaux, P. Méhaignerie(UMP), dépose même un recours en référé pour annuler un permis de construire de la ligne: rejeté.
- **Les actions de résistance se multiplient:** outre les

manifestations dont nous avons parlé plus haut, **les collectifs et associations sont en permanence sur les terrains:** devant les permanences des commissaires enquêteurs lors de l'enquête publique fortement contestée, devant le Conseil général de la Manche où ils interpellent les élus, sur les marchés, dans les rues mais aussi sur les routes (une caravane sillonne les principaux bourgs). On les voit aussi l'été au Mont ST Michel pour informer les touristes.

- **Des groupes plus radicaux s'organisent : par 3 fois des pylônes sont occupés :** à Flamanville, d'abord, puis à Villedieu et à Fougères.

2 sites pour mieux vous informer sur toutes les actions:

- <http://www.stop-tht.org/>
- <http://percysoustension.pagesperso-orange.fr/>



Photos Crilan

Flamanville 15/16 avril 2007 : occupation d'un pylône à la sortie de la centrale par 4 militants .L'un d'entre eux attendu à sa descente...
D'autres occupations de pylônes auront lieu dans la foulée à Villedieu, puis Fougères revendiquées par le Ganva.

DOSSIER / 3. La lutte au Chefresne

Malgré la contestation, les pouvoirs publics et RTE passent en force.

Le 17 janvier 2012, c'est le début des travaux! RTE rentre sur les terrains. Fin prévue du chantier : décembre 2012 soit 4 ans avant le démarrage annoncé de l'EPR...

La colère est grande ! Les actions de résistance se multiplient :

► Appel à **des actions symboliques de déboulonnages sur les pylônes** en construction **notamment :**

► **11 mars à STMaur des Bois,**
 ► **18 mars, à STMartin d'Aubigny** où Michel Houssin, président de Marais sous tension est interpellé.

► **En mars 2012, l'assemblée du Chefresne décide d'occuper le bois de la Bévinière,** appartenant au maire. **Des militants et riverains, tenant une assemblée régulière, vont se relayer jusqu'en septembre et occupent les arbres sans discontinuer durant toute cette période.**

► **Le 6 juin 2012 : le maire de la commune, JC Bossard est interpellé avec 5 autres personnes, placé en garde à vue,** alors qu'il s'opposait à la pénétration de RTE sur les terrains en demandant le respect de son arrêté communal, toujours en vigueur.

► **Le 7 juin, le conseil municipal décide en signe de protestation de ne pas organiser le scrutin pour les législatives.**

► **Le 9, Le maire et le conseil municipal démissionnent en bloc** après la réquisition des élus ordonnée par le préfet, court-circuitant l'accord passé avec les membres de son administration .

► **Peu après, prétextant l'insalubrité du lieu, le préfet fait évacuer le château d'eau désaffecté du Chefresne, loué à l'association**



Occupation du bois de la Bévinière.
Photo Crilan-avril 2012

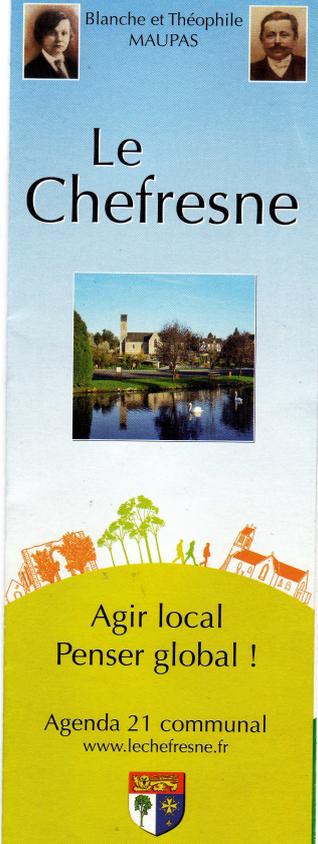
Percy-sous-Tension depuis plusieurs mois et qui sert de base arrière à l'assemblée du Chefresne.

► À Montabot, commune voisine, **un week-end de résistance est organisé du 21 au 24 juin 2012 pour rassembler les opposants, discuter et faire connaître leur lutte. Des heurts ont lieu le 24 juin 2012 entre les forces de l'ordre et des manifestants. Un militant est interpellé, 25 manifestants sont blessés.** (voir ci-après le témoignage d'administrateurs du Crilan)

► **Le 31 juillet, la contestation continue avec la tentative de blocage de chantier au Chefresne chez Yves Larsonneur, agriculteur.** Vingt personnes tentent de tenir tête à 120 gendarmes du PSIG et de la gendarmerie mobile. La journée se solde par l'interpellation et la garde à vue d'Y.Larsonneur. Son fils est blessé.

► **Le 13 septembre 2012, le TGI de Coutances condamne RTE à arrêter les travaux de construction sur la propriété d'Y.Larsonneur, sous 8 jours.** La justice assimile l'intervention de RTE à une « voie de fait » faute d'avoir obtenu au préalable un arrêté préfectoral d'occupation temporaire. Une autre famille d'agriculteurs continue de résister.

Au CHEFRESNE, l'équipe municipale a depuis longtemps fait passer dans les faits, ce qui pour beaucoup, ne reste qu'un slogan : **AGIR LOCAL, PENSER GLOBAL.** Produire et décider au plus près des gens, on connaissait !
Espérons que la nouvelle équipe conservera le même état d'esprit



- Première commune de France chez ENERCOOP.
- Production photovoltaïque (panneaux sur le toit de l'église et de la salle des fêtes
- Entretien du bourg par une association de réinsertion.
- Comités de village : tous les deux mois avant réunions de conseil

DOSSIER / 4. Malgré La répression, la lutte continue...

Avec la construction de la ligne et l'entrée de RTE sur les terrains, la lutte s'est radicalisée : actions symboliques de déboulonnages publics, d'opposition à l'élagage, de pique-nique chez RTE, de randonnées sous les lignes etc...

La réponse de l'état ne s'est pas fait attendre; de semaine en semaine, la répression s'est intensifiée: intimidations, barrages, contrôles d'identité, gendarmes motocyclistes dans le bocage, et hélicoptères au moindre attroupement. La pression sur les riverains et les militants devient vite insupportable.

"Revenant d'une réunion paroissiale, j'ai été suivie par deux voitures", déclare à Ouest-France une habitante du Chefresne. On comprend l'exaspération des riverains.

Une ordonnance, d'abord prise par le TGI de Coutances puis étendue aux autres juridictions, punit tout rassemblement auprès d'un pylône, d'une astreinte de 2000 euros par heure et par personne. C'est d'ailleurs RTE, dans sa grande sollicitude, qui se charge de prévenir, par voie d'huissier, individus et associations. (*Le Crilan a reçu la sienne début juillet...*)

Après garde à vue et arrestations, vient le temps des procès: le 21 août, le tribunal

correctionnel de Coutances annonçait la condamnation de

-Michel HOUSSIN, agriculteur, président de l'association "Marais sous Tension", par ailleurs, responsable de la Confédération paysanne de la Manche. Il a été condamné à 2.000 euros d'amende dont 1.000 avec sursis, 2.500 euros de dédommagement à RTE, et 800 euros de remboursement de frais de justice pour avoir dévissé symboliquement des boulons sur un pylône en construction. **C'est vraiment très cher du boulon ! Michel fait appel.**

-d'un étudiant de 24 ans, qui a écopé de trois mois de prison, avec aménagement de peine, pour violences aggravées (pourtant bénignes...) sur 2 gendarmes. Elles n'ont jamais pu lui être imputées lors des événements de Montabot, le 24 juin. On y comptait 25 blessés dont 3 graves parmi les manifestants sans que la justice ne s'en émeuve...

-À Laval, un anti-THT a été condamné, le 23 août, à une peine de 300 € d'amende avec sursis pour « rébellion ». Le 23 novembre, un autre opposant sera jugé par le tribunal de Laval "pour avoir tenté de renverser un gendarme à Saint-Pierre-des-Landes".

Témoignage d'administrateurs du CRILAN présents au camp de MONTABOT, le 24 JUIN 2012

Des membres du CRILAN étaient présents, à titre individuel, au camp de Montabot, les 24 et 25 juin. Ils y ont déposé une documentation sur l'historique des luttes antinucléaires en Cotentin.

Le samedi matin, débats et discussions sur l'écologie réunissaient quelques dizaines de personnes ; l'après midi, un public nombreux écoutait divers témoignages de luttes locales, en France et dans d'autres pays d'Europe ; un éleveur du sud Manche a raconté la ruine de sa ferme, prospère, jusqu'à l'implantation sur ses terres de la première ligne T.H.T. . Toutes ces interventions ont reçu une écoute attentive et les divergences de positions donnaient lieu à des discussions respectueuses. Différents groupes préparaient des banderoles et des chansons pour la manifestation du lendemain. L'ambiance du camp était chaleureuse et conviviale.

Le dimanche matin, deux groupes de manifestants portaient sous la pluie ; chacun avait la liberté de choisir le groupe correspondant à son degré d'implication. Toutes les actions ont été empêchées par un impressionnant déploiement de forces de l'ordre, essentiellement des gardes mobiles. Leur violence a été quasi immédiate : gaz lacrymogène pour tous, grenades anti-émeutes lancées à tir tendu et coups pour certains. L'étroitesse des chemins rendait tout déploiement impossible et a nécessité un repli rapide. Un témoin du groupe le plus éprouvé a employé le terme de « film d'horreur » : des gens vomissaient, saignaient, pleuraient... Il y a eu 25 blessés, dont 3 graves, parmi une soixantaine de manifestants ; les forces de l'ordre ont délibérément retardé l'intervention des pompiers et les routes d'accès aux hôpitaux étaient barrées par des groupes de policiers qui effectuaient des contrôles systématiques. Le médecin urgentiste régulateur du SAMU de garde ce jour là a ultérieurement témoigné du fait que la Préfecture contactait les hôpitaux de la région pour tenter d'obtenir l'identité des blessés.

Environ 500 personnes étaient présentes l'après midi, une assemblée générale ayant lieu sous le chapiteau. Il a été difficile pour tous de quitter le camp, les forces de l'ordre bloquant les routes et fouillant systématiquement les voitures.

A.L et D.L

Les décisions des Tribunaux contre ces militants confirment malheureusement l'incompatibilité de la démocratie avec l'industrie nucléaire et ses annexes, et cela, quels que soient les gouvernements en place. La répression, déjà exercée en d'autres lieux et en d'autres temps, n'a pourtant jamais suffi à mettre un terme à la contestation anti-THT et anti-nucléaire, ici comme ailleurs. D'autres procès sont déjà programmés. Le CRILAN appelle à la solidarité avec les victimes de la violence d'État.

INTERNATONAL...

HOLLANDE ET L'URANIUM DU NIGER :**LA CONTINUITÉ, C'EST MAINTENANT : "ISSOUFOU DE NOUS! .."**

**C'est ainsi
que se
perpétuent la
pseudo
indépendance
énergétique
de la France
grâce au
nucléaire et
le
colonialisme
le plus
traditionnel...**

Le 25 avril 2012, le personnel nigérien du site de la mine d'uranium d'Imouraren au NIGER exploitée par AREVA avait entamé une grève d'avertissement de sept jours pour protester contre les conditions de travail, affirmant travailler 12 heures sur 24. Areva a fait savoir que dans ces conditions, il lui serait difficile de tenir le délai de 2014 pour la mise en service du nouveau projet d'extension.

Peu après son élection, François Hollande, à l'issue d'une rencontre, le 11 juin, avec le président nigérien, Mahamadou Issoufou, s'est prononcé en faveur d'une accélération, avant 2014, de la coopération entre Areva et le Niger pour exploiter la mine géante d'uranium.

C'est ainsi que se perpétuent la pseudo indépendance énergétique de la France grâce au nucléaire ainsi que le colonialisme le plus traditionnel en doublant la rétribution du NIGER et de ses élites au détriment des travailleurs locaux victimes de pollution et de maladies professionnelles, et des nomades Touaregs chassés de leurs ressources . De plus, nul doute que la FRANCE À FRIC renforcera sa présence militaire pour y défendre ses intérêts.

Qu'en pensent les ministres écologistes et les alliés gouvernementaux du P.S ?

Cf ; N° 43 du CRILAN INFO sur l'exposition "AREVA ne fera pas sa loi au Niger" et la conférence d'Aghali Mahiya, ancien mineur d'Arlit et d'Annie Le GUÉVEL, qui se sont tenues aux Pieux, chef-lieu du canton de Flamanville en septembre 2009, à l'initiative du CRILAN.

Article de La Tribune : <http://bit.ly/LDYmP9> Observatoire du nucléaire - <http://www.observatoire-du-nucleaire.org>

Imouraren : pour la CRIIRAD, Areva « viole la réglementation nigérienne »



Le début de l'exploitation de la mine d'uranium d'Imouraren est prévu pour 2014. Sur ce site, situé au nord d'Agadez, Areva creuse l'une des plus grandes mines d'uranium au monde.

Le 1^{er} septembre 2012, la CRIIRAD et l'ONG nigérienne de protection de l'environnement AGHIR IN MAN ont publié un communiqué de presse : elles exigent d'AREVA la réalisation d'une nouvelle étude d'impact environnemental pour son projet d'exploitation de la mine d'uranium d'Imouraren, au Niger, notamment l'impact hydrogéologique et celui de l'entreposage à long terme des déchets radioactifs. Elles demandent aussi quelles compensations sont prévues pour les populations touchées.

D'après la loi nigérienne, le rapport et ses documents annexés doivent être entièrement rédigés en Français ; or, une annexe portant sur le stockage des déchets radioactifs et les bassins d'évaporation est totalement en Anglais.

AREVA a modifié ses techniques d'extraction de l'uranium sans tenir compte des engagements pris dans l'étude d'impact initiale. La société a également créé une zone d'exclusion de 450 km² et asséché des puits autour du site d'Imouraren, sans que ces deux mesures aient été indiquées dans l'étude d'impact initiale. Or la région d'Imouraren a un rôle prépondérant dans l'économie pastorale du Niger car ses pâturages fournissent aux troupeaux la « cure salée » nécessaire à leur santé. Quant aux puits, alimentés par des nappes fossiles non renouvelables, ils sont indispensables à la survie des hommes et des animaux.

Dernière minute : Le groupe Areva vient d'annoncer qu'il allait « mettre à jour » son étude d'impact environnemental de la mine d'uranium d'Imouraren, dans le nord du Niger

Pour suivre la situation au Niger : <http://areva.niger.free.fr/> et <http://www.observatoire-du-nucleaire.org>

INTERNATIONAL...**COUP DUR POUR L'EPR AMÉRICAIN, ET LE "NUCLÉAIRE D'AVENIR"...****La construction d'EPR aux USA pourrait être compromise.**

La décision rendue jeudi 30 août par L'Atomic Safety and Licensing Board (ASLB), instance de la NRC (Autorité de sûreté nucléaire des USA) de ne pas accorder à EDF de licence d'exploitation pour construire un réacteur EPR à Calvert Cliffs (Maryland), vient de porter un coup à l'industrie nucléaire française .

L'argument principal retenu par la NRC est que EDF n'a pas réussi à trouver de partenaire américain pour co-exploiter ses réacteurs nucléaires, comme l'exige la loi fédérale. Les entreprises américaines ne partageraient-elles donc pas l'engouement du gouvernement français et de Monsieur Montebourg pour "le nucléaire d'avenir" ?

La NRC a toutefois donné un sursis de 60 jours à EDF . Mais "Beyond Nuclear", (<http://www.beyondnuclear.org/the-nuclear-retreat/>) une des associations qui se sont opposées à l'implantation du réacteur, et avec laquelle le CRILAN est en relation, voit dans ce sursis un simple retard dans l'annulation inévitable du projet. Si cette décision devenait effective dans deux mois, elle pourrait mettre en péril, non seulement le projet de Calvert Cliffs mais aussi les autres projets aux USA.

Les divers avatars de la construction des prototypes Olkiluoto (Finlande) et Flamanville, malfaçons, retards, surcoûts considérables, ne peuvent que contribuer au désengagement de nombreux pays depuis la catastrophe, toujours en cours de Fukushima. L'avenir commercial de l'EPR s'assombrit de plus en plus

LES ARRIVÉES DE DÉCHETS ITALIENS CONTINUENT...

Au mépris de la transparence, du droit et de la démocratie, en pleines vacances, encore un train de déchets nucléaires italiens vers le terminal ferroviaire d'AREVA à Valognes et l'usine de retraitement, en réalité d'extraction du plutonium de la Hague !

Rappelons-nous : lorsque le contrat entre AREVA et les gestionnaires des déchets italiens ont été signés en 2007, Berlusconi envisageait de relancer le nucléaire civil, malgré le referendum de 1988 qui avait décidé à 80% d'arrêter ce dernier. Il pensait même avec ENEL(électricien italien) commander quelques EPR qui auraient pu utiliser le plutonium extrait à la HAGUE pour fabriquer du MOX (combustible Mixte plutonium- uranium).

Après Fukushima, un nouveau referendum confirmait à 90% la sortie du nucléaire: **aucune centrale nucléaire n'est opérationnelle en Italie depuis presque 25 ans et ne le sera pas.**

Alors que faire des 95% d'uranium issus du retraitement, dits valorisables par AREVA , mais non valorisés, même en France ? Que faire du 1% de plutonium extrait et non utilisé à des fins civiles par les centrales italiennes et non utilisé à des fins militaires ?

Restent les 4% de déchets dits de haute activité à vitrifier. **Aucun site de stockage n'est accepté et prévu en Italie .**

L'ensemble transporté à travers la France devrait être stocké, ici, et ailleurs, sur le territoire français, jusqu'en 2025 , prétend AREVA.

Qui plus est, il apparaît que dans ce transport, la quantité de combustibles irradiés (700 kg), est très faible par rapport aux conteneurs utilisés. Que cache-t-on ? Ne transporterait-on pas, par la même occasion, des résidus de démantèlement, certains posant des problèmes particuliers peut-être même des déchets dits de faible et moyenne activité non retraitables ? Ce n'est pourtant pas autorisé par la loi française qui interdit le stockage en France de déchets nucléaires étrangers et par la réglementation européenne qui déclare que les producteurs doivent en être responsables...

Aucune Région du Monde, pas même le Cotentin ne mérite pour des raisons marchandes de devenir le dépotoir nucléaire de tous les producteurs, au mépris des risques, ici, et au cours des transports, et ceci, quels que soient les Gouvernements.



10 route d'Étang-Val
50340 LES PIEUX



02 33 52 45 59



02 33 52 53 26

www.crilan.fr

**Adhérez,
ABONNEZ-
VOUS**

Auprès de
Michel LEMIERE
5 impasse
G.Flaubert
14280
ST.CONTEST

**Abonnement-
adhésion : 15 €
minimum
(Donnant droit au
journal)**

En bref...En bref...En bref...En bref...En bref...En bref...

JUSTICE...

Le CRILAN a encore 3 dossiers en cours :

- **ICEDA, LE BUGÉY** avec 5 autres associations : le permis de construire d'ICEDA a été cassé parce que non conforme au PLU de la commune. Cette dernière refait le PLU en 4^{ème} vitesse. Le dossier suit son cours...
- **Flamanville : Attaque des décrets d'autorisations de rejets des réacteurs 1&2 et de l'EPR**: Le tribunal administratif de Caen s'est déclaré incompétent et a "refilé le bébé" au Conseil d'Etat.
- **Recours du Crilan au Conseil d'état contre la ligne Cotentin Maine** : comme pour le 5 autres recours, le jugement a été repoussé à la fin de l'année 2012. ou au début de 2013, c'est-à-dire quand la ligne aura été construite...

Patience et longueur de temps... font bien l'affaire du lobby !

Les actionnaires douteraient-ils de l'avenir du nucléaire ?

Voici pour « *le fleuron de l'industrie française* » :

Depuis le 31 décembre AREVA a subi une décote en bourse de 30,70% et se place, au niveau national, 133^e sur 134. (*Ouest France du vendredi 7 septembre 2012*).

DERNIÈRE MINUTE

La Confédération Paysanne de la Manche, occupe depuis 11h ce 19 septembre, Manche Elevage, ce que l'on appelle encore le contrôle laitier à Saint-Lô. Une vingtaine de membres du syndicat agricole, réclament, la publication de l'enquête épidémiologique sur les vaches laitières des exploitations agricoles implantées sous la ligne THT existante.

AGENDA sept/oct. 2012

- **26 septembre** : CLI AREVA
- **29 septembre**: 10 heures-Avranches Jardin des Plantes, à l'appel de l'assemblée du Chefresne : Rassemblement et déambulation contre la THT et le nucléaire.

- **9 octobre** : Procès de 3 militants Stop Castors au tribunal de Cherbourg -10 heures- 10 heures-
- **13 octobre** : Manifestation de Laval 14 heures-Place de la Mairie
- **23 Octobre** : Réunion de la coordination antinucléaire bas Normande- Coutances-Mairie- 20 heures.

**VOUS POUVEZ VOUS toujours vous PROCURER
CET AUTOCOLLANT .
A COMMANDER À L'ADRESSE DE
L'ASSOCIATION**

